n° 30

CAMPUS FRANCE

Les Dossiers

Mars 2016

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Kenya

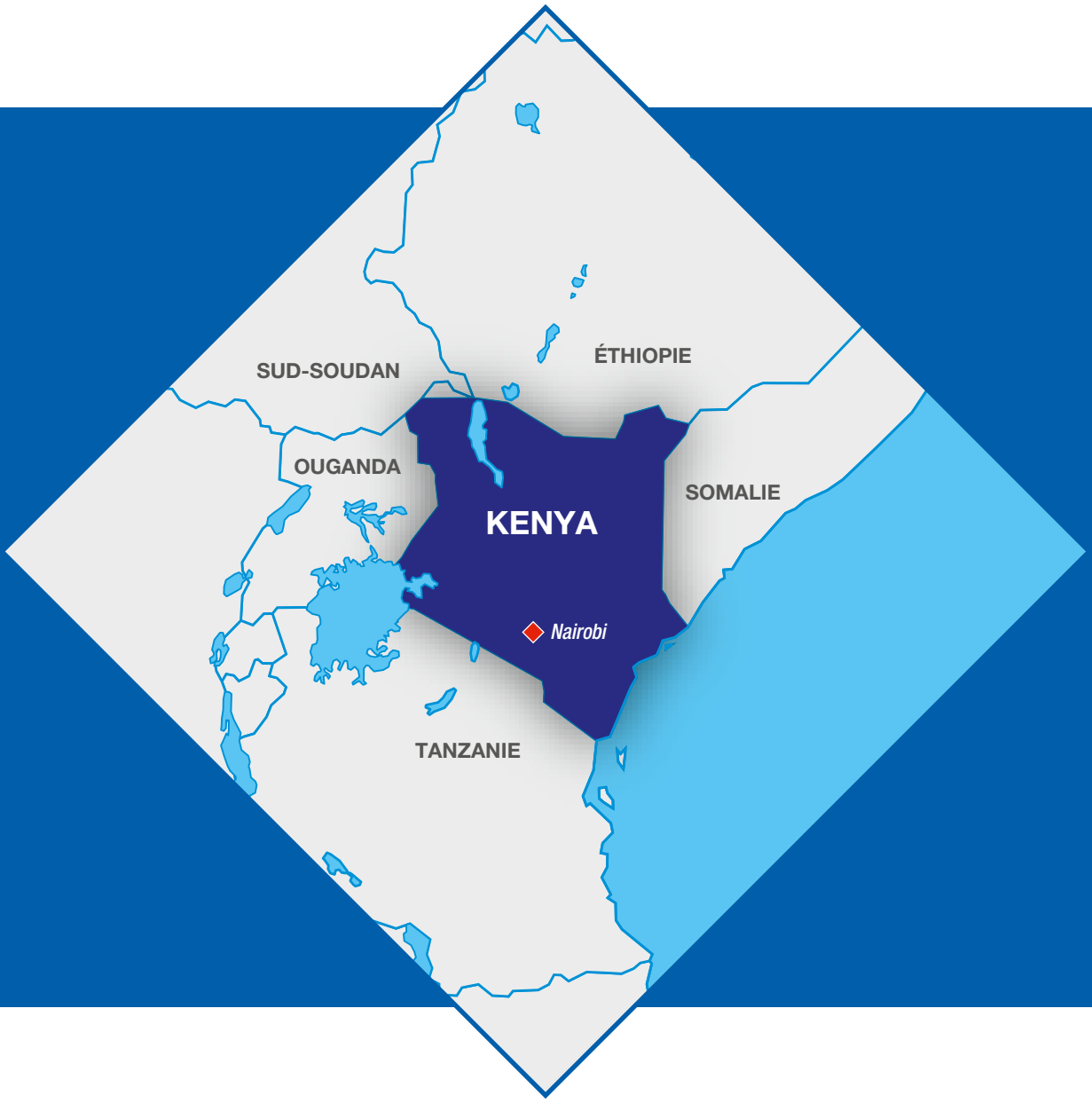

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Avant-propos

M. Rémi Maréchaux, Ambassadeur de France au Kenya et Dr. Fred Okeng'o Matiang'i, Ministre de l'Éducation, des Sciences et des Technologies, discutent des opportunités de partenariats scientifiques et universitaires entre la France et le Kenya, à l'issue d'une réunion tenue au Ministère de l'Éducation à Nairobi, le 10 février 2016.
© Gilbert Nyang'or, Attaché de presse de l'Ambassade de France au Kenya.

Monsieur Rémi Maréchaux,
Ambassadeur de France au Kenya

Dr. Fred Okeng'o Matiang'i,
Ministre de l'Éducation, des Sciences et des Technologies

Le Kenya, moteur économique de l'Afrique de l'Est peuplé de 44 millions de personnes, est récemment entré dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires, avec un PIB par habitant proche de 1 500 dollars. Alors que des réserves pétrolières et aquifères ont été récemment découvertes dans le nord du pays, la croissance économique kényane (d'une moyenne de 6 % entre 2010 et 2015) s'appuie sur un niveau d'éducation élevé et sur des secteurs très diversifiés : agriculture, secteur bancaire, distribution, géothermie, transports, nouvelles technologies de l'information et de la communication, biodiversité et tourisme… Bien connecté grâce aux liaisons aériennes vers les autres pays africains, l'Asie et l'Europe, il accueille l'un des quatre sièges des Nations Unies, ceux du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et d'ONU-Habitat, ainsi que des centres de recherche internationaux (ICRAF, *icipe,* ILRI).

Le gouvernement kényan accorde une place essentielle à l'éducation et à l'enseignement supérieur. Conséquence de la politique de gratuité de l'enseignement primaire mise en œuvre dès 2003, **la population estudiantine devrait doubler et compter en 2020 un million de personnes,** contre environ 500 000 aujourd'hui. Le gouvernement met en œuvre une politique ambitieuse pour doter son système d'enseignement supérieur et de recherche de meilleurs moyens pour accueillir des effectifs étudiants toujours croissants, sans nuire à sa capacité à former une population active répondant aux besoins de la croissance économique. Il affiche les **objectifs ambitieux de former 15 000 docteurs, 10 000 ingénieurs et 30 000 techniciens d'ici à 2030.**

La France et le Kenya entretiennent des relations fondées sur le partenariat et la réciprocité dans les domaines économique, éducatif, culturel, militaire et de sécurité. **L'enseignement supérieur et la recherche font partie des priorités du partenariat franco-kényan.** Leurs relations de coopération sont très riches en matière de recherche en sciences environnementales, sciences humaines et sociales, notamment grâce aux trois instituts français de recherche basés à Nairobi – Cirad, IFRA Nairobi et IRD. Entre 2009 et 2014, les équipes de recherche françaises et kényanes ont mené en partenariat environ 80 programmes de recherche conjoints, au cours desquels elles ont formé plus d'une centaine de jeunes chercheurs au niveau Master et Doctorat, publié conjointement des centaines d'articles dans des revues référencées, et valorisé leurs résultats au sein de nombreuses instances (conférences régionales, séminaires, films documentaires, semaines de la Science, clubs scientifiques dans les écoles secondaires).

Forts de ce succès, le Ministère kényan de l'Éducation, des Sciences et des Technologies *(Ministry of Education, Science and Technology* - MoEST) et le Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) ont souhaité élargir cette coopération en signant, en mai 2015, le second partenariat Hubert Curien d'Afrique Sub-Saharienne, le PHC Pamoja (mot Swahili qui signifie « ensemble »). Cet accord, cofinancé à parité par les deux gouvernements, élargit les activités de coopération à toutes les institutions de recherche françaises et kényanes souhaitant travailler ensemble.

Le MoEST et l'Agence Française de Développement (AFD) réfléchissent à l'ouverture de lignes de crédit concessionnel afin de financer les nécessaires projets d'expansion des universités kényanes (résidences étudiantes, infrastructures et équipements pour l'enseignement et la recherche dans des secteurs clés de l'économie, renforcement des capacités des enseignants, etc.). L'Union européenne à travers ses programmes Horizon 2020 et Erasmus +, mais aussi grâce au Fonds européen de développement régional (FEDER) géré par La Réunion et Mayotte, offre également de belles opportunités de financement pour accompagner le montage de nouveaux partenariats scientifiques et universitaires, dans des secteurs clés de l'économie kényane. Enfin, 70 entreprises françaises sont installées au Kenya – contre 32 en 2012 – renforçant ainsi la visibilité de la France et la relation bilatérale. Certaines d'entre elles sont déjà impliquées, ou souhaitent l'être, dans des projets de coopération avec des établissements français d'enseignement professionnel, supérieur ou de recherche.

Alors qu'en 2013, 12 000 étudiants kényans étaient partis étudier à l'étranger (UNESCO), seule une petite centaine d'entre eux avaient choisi la France comme destination. Pourtant, grâce à une coopération linguistique très active, **le français est la première langue étrangère enseignée au lycée et à l'université.** Ceci s'explique par un manque de visibilité de l'enseignement supérieur français et de ses atouts au Kenya, et vice-versa. Depuis l'ouverture de l'Espace Campus France à Nairobi (2011), avec l'appui de l'Ambassade du Kenya à Paris, et grâce à la mise en place d'outils pour favoriser l'émergence de nouvelles coopérations, les conditions semblent réunies pour accompagner le développement de partenariats scientifiques et universitaires, mieux à même de soutenir les perspectives de croissance au Kenya et en France.

C'est tout l'objet de la **1ère édition de la Journée « Kenya »** organisée par Campus France et l'Ambassade de France au Kenya : permettre aux établissements français – universités, grandes écoles, instituts de recherche, mais aussi instituts universitaires technologiques et lycées professionnels – de mieux connaître le Kenya, son économie, et de rencontrer les acteurs de son système d'enseignement supérieur et de recherche, pour nourrir leurs plans stratégiques de développement de partenariats avec le continent africain.

Prof. Collette Suda, Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur, remet à M. Rémi Maréchaux, Ambassadeur de France au Kenya, le rapport de mission de la délégation kényane qu'elle a présidée lors d'une visite institutionnelle en France en septembre 2015.
© Gilbert Nyang'or, Attaché de presse de l'Ambassade de France au Kenya.

Informations clés

Données géographiques[1]

Superficie : **580 367 km²**
Capitale : **Nairobi**
Langues nationales : **anglais, kiswahili, 40 langues locales**

Données démographiques

Population[2]	**45,5 millions d'habitants**
Population rurale (2014)[3]	**75 %**
Espérance de vie à la naissance[3]	**62 ans**
Population de 0 à 14 ans (2014)[3]	**42 %**
Taux d'alphabétisation des adultes (2014)[2]	**72,2 %**
Taux brut de scolarisation, supérieur (% de la population en âge de fréquenter l'enseignement supérieur, 2014)[2]	**4 %**
Dépenses publiques dans l'éducation (% du PIB, 2014)[2]	**6,6 %**

Religions[1] : protestants **45 %** ; catholiques **33 %** ; musulmans **10 %** ; animistes **10 %** ; autres **2 %**

Indice de développement humain (2014)[2]	**0,548 classé 145e sur 187**

Données économiques

PIB (2014)[3]	**60,94 Mds USD**
RNB (par an et par habitant, méthode atlas)[3]	**1 290 dollars**
Taux de croissance (2014)[3]	**5,3 %**
Taux de chômage (2013, estimation modélisée OIT)[3]	**9,2 %**
Taux de pauvreté (% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté)[1]	**40 %**
Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population)[3]	**45,9 %**
Dépenses de santé par habitant[3]	**45 dollars**
Taux d'inflation (2014)[1]	**7,5 %**
Balance commerciale (2014)[1]	**- 9 Mds USD**

Principaux clients[1] : Ouganda **13 %** ; Tanzanie **8,9 %** ; Pays-Bas **7,1 %**
Principaux fournisseurs[1] : Chine **23 %** ; Inde **21 %** ; Émirats Arabes Unis **6 %**
Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB[3]

Services :	**50,4 %**
Agriculture :	**30,3 %**
Industrie :	**19,4 %**

Sitographie

http://donnees.banquemondiale.org/pays/kenya
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/kenya/presentation-du-kenya/
http://www.unicef.org/french/infobycountry/kenya_statistics.html
http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/KEN

Sources : (1) MAEDI (2) Pnud (3) Banque mondiale

Journée Kenya
Campus France

KENYA

Sommaire

INTRODUCTION

6 Une puissance régionale émergente
Un partenaire privilégié en Afrique de l'Est

PARTIE 1

7 **L'enseignement supérieur kényan**
1. Présentation du système d'enseignement supérieur kényan
2. Organisation des études au Kenya

PARTIE 2

11 **L'internationalisation de l'enseignement supérieur kényan**
1. Politique d'attractivité des étudiants internationaux au Kenya
2. La mobilité des étudiants kényans dans le monde
3. Les dispositifs d'attractivité des étudiants kényans dans les principaux pays d'accueil

PARTIE 3

14 **Le dispositif d'attractivité de la France**
1. La francophonie et le réseau de coopération
2. Un maillage territorial important
3. Campus France au Kenya
4. Les étudiants kényans en mobilité en France (2014-2015)

PARTIE 4

21 **La coopération universitaire et scientifique et ses perspectives**

Une puissance régionale émergente

Le Kenya, indépendant depuis 1963, a adopté une nouvelle constitution en 2010 qui constitue une avancée majeure pour le pays. D'importantes réformes sont lancées au niveau institutionnel et électoral et dans les secteurs de la justice et de la police, pour œuvrer à la réconciliation nationale et garantir la transparence des élections.

Carrefour de l'Afrique orientale, le pays bénéficie d'une situation géographique privilégiée qui en fait une plaque tournante du commerce routier, maritime et aéroportuaire en Afrique de l'Est. Il est également depuis 2014 la quatrième économie du continent africain avec un PIB estimé à 62 Mds USD.

Actif en matière d'intégration régionale, le Kenya est membre fondateur de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC[1]) avec la Tanzanie et l'Ouganda. Il a joué un rôle central dans les différentes étapes de construction de cette organisation intergouvernementale avec la relance de l'organisation en 1999, la création d'une union douanière en 2005 et le lancement d'un marché commun le 1er juillet 2010. Le Kenya a été très actif dans le projet d'union monétaire et le lancement en juin 2015 de la zone de libre-échange tripartite réunissant les pays de l'EAC, de la Comesa[2] et de la SADC[3].

Il est également membre de l'IGAD (Autorité Intergouvernementale pour le Développement)[4].

Modèle de stabilité politique et de transition démocratique, première économie de l'Afrique de l'Est, et moteur de l'intégration régionale, le Kenya fait figure de puissance émergente en Afrique.

Un partenaire privilégié en Afrique de l'Est

En 2013, la France était le troisième bailleur bilatéral derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. La part de la France dans l'aide publique au développement reçue par le Kenya a fortement augmenté ces dernières années, en particulier du fait de la forte progression des activités de l'Agence Française de Développement, installée dans le pays depuis 1995. Les engagements de l'AFD ont atteint un montant cumulé de plus d'1,2 Md€ fin 2014. Les interventions de l'AFD s'inscrivent dans les priorités fixées par la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement kényan intitulée « Vision 2030 ». Les secteurs prioritaires d'intervention de la France sont : l'amélioration des infrastructures de base (électricité, routes notamment) ; l'eau et l'assainissement ; l'environnement et les aires naturelles protégées.

Le Kenya est le principal client de la France au sein de l'Afrique de l'Est et concentre l'essentiel des investissements directs de la France à l'étranger dans cette zone. Le stock d'IDE détenus par les entreprises française atteignait 189,4 M€ à la fin 2013. Les principaux postes d'exportations vers le Kenya sont : les produits pharmaceutiques ; les produits chimiques et cosmétiques ; les équipements mécaniques et les produits agroalimentaires. Les principaux postes d'importations en provenance du Kenya sont les produits agricoles et les produits issus de l'industrie agro-alimentaire (95 % des achats de la France).

© IRD, Didier Paugy

© IRD, Stéphanie Duvail.

1- EAC : *East African Community* comprend, outre le Kenya, le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie.
2- Comesa : Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe. Fondé en 1994, il réunit 20 pays d'Afrique de l'Est.
3- SADC : Communauté de Développement d'Afrique Australe. Fondée en 1980 par 9 pays (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe), la SADC comporte aujourd'hui 15 membres avec l'intégration de la Namibie, l'Afrique du Sud, Maurice, la République Démocratique du Congo, Madagascar et les Seychelles.
4- L'IGAD est un groupement régional associant huit pays est-africains : Djibouti, Érythrée (suspendu en 2007), Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Ouganda.

PARTIE 1

L'enseignement supérieur kényan

1. Présentation du système d'enseignement supérieur kényan[1]

La promulgation de la Constitution de 2010, notamment la mise en œuvre de la politique de décentralisation, et les objectifs contenus dans le plan stratégique national (Vision 2030) imposent aux régulateurs de l'enseignement supérieur kényan de prendre les mesures nécessaires pour améliorer son accès, sa qualité et sa pertinence au regard des besoins économiques et industriels du Kenya (ingénierie, technologie, santé, agriculture, énergie, assurance, technologies de l'information et de la communication).

Objectifs fixés du gouvernement kényan d'ici 2020 : former au moins 10 000 ingénieurs, 30 000 techniciens et 15 000 docteurs.

Les missions du ministère de l'Éducation, des Sciences et des Technologies kényan

Depuis le remaniement ministériel de novembre 2015, le **Ministère de l'Éducation, des Sciences et des Technologies** (*Ministry of Education, Science and Technology,* MoEST) est organisé en trois départements d'État : l'enseignement « basique » (primaire & secondaire), professionnel (*Technical and Vocational Education Training,* TVET) et supérieur. Le MoEST définit les orientations politiques générales du secteur et alloue un budget de fonctionnement aux universités publiques (environ 50 % de leur budget, le reste provenant des étudiants non boursiers et d'activités génératrices de revenus). Il coordonne différentes agences publiques en charge de la mise en œuvre de ces politiques, c'est-à-dire de l'accréditation d'institutions d'enseignement, de la validation des programmes, de la promulgation des règles de gouvernance interne, et de l'évaluation de la qualité des formations données.

Les associations professionnelles, par exemple, jouent un rôle déterminant dans la reconnaissance des programmes et diplômes kényans. Elles établissent et mettent régulièrement à jour, sur leurs sites internet, la liste des diplômes et des établissements jugés conformes à leur charte de qualité professionnelle.

Présentation du système universitaire

Les universités kényanes se distinguent en quatre catégories : universités publiques « historiques », universités publiques récemment accréditées, universités publiques techniques, et universités privées.

Sept universités publiques « historiques », créées entre 1970 et 2007, proposent une variété de formations, du 1er cycle au 3e cycle universitaire, dans des domaines très variés. Elles comptent en outre 9 collèges universitaires décentralisés, situés dans des comtés plus éloignés des centres urbains. Parmi les universités publiques (22), les cas spécifiques de deux universités techniques (*Technical University of Kenya, Technical University of Mombasa)* est intéressant pour illustrer les efforts entrepris par le gouvernement kényan pour valoriser les formations de techniciens et techniciens supérieurs. Ces deux structures étaient, jusqu'en 2013, deux Écoles Polytechniques délivrant des certificats, diplômes et diplômes supérieurs (équivalents au CAP, BEP, Bac professionnel et DUT). En 2013, elles ont été accréditées au rang d'universités, afin de pouvoir créer des passerelles courtes entre les études de technicien et d'ingénieur. 90 % des 20 000 étudiants inscrits dans ces deux universités sont des boursiers du gouvernement (contre environ 50 % dans les autres universités publiques).

Enfin, l'enseignement privé (17 universités privées) s'est rapidement développé ces 15 dernières années au Kenya, portant le nombre d'universités privées à 30, qui accueillent 73 000 étudiants. Toutes les universités privées au Kenya sont non lucratives et la plupart ont été initiées avec le

1- Source : chiffres de la Commission de l'enseignement supérieur (CUE).

soutien d'organisations religieuses - majoritairement chrétiennes mais aussi musulmanes. Elles sont très prisées des étudiants issus des classes moyennes supérieures ne pouvant ou ne souhaitant pas étudier à l'étranger pour plusieurs raisons : assez sélectives à l'entrée, elles proposent une offre de formation concentrée sur le 1er cycle universitaire, avec un ratio enseignants/étudiants avantageux, et un nombre limité d'étudiants par cohorte. Elles sont donc davantage à même d'assurer une qualité minimum de formation. En outre, leur taille relativement modeste leur permet de se vanter d'une administration plus dynamique que dans le secteur public, fortement appréciée par les partenaires extérieurs.

Le campus principal de l'Université Moi, à Eldoret.

Caractéristiques des étudiants kényans

Les universités publiques et privées kényanes accueillent environ 440 000 étudiants. 83 % d'entre eux sont inscrits dans les universités publiques, situées dans les grands centres urbains du pays (Nairobi, Eldoret, Kisumu, Mombasa, Nakuru). 55 % sont regroupés dans les 5 principales universités publiques (*University of Nairobi, Kenyatta University, Moi University, Jomo Kenyatta University, Maseno University)*.

90 % des étudiants sont inscrits en 1er cycle universitaire, et seulement 9 % en Master et 1 % en Doctorat, principalement dans les filières littéraire, éducative et commerciale. 80 % des étudiants inscrits en 1ère année de Licence vont jusqu'au bout de leur cycle universitaire. En 2014, sur les 477 000 étudiants s'étant présentés à l'examen de validation des études secondaires, seuls 147 000 (30 %) ont obtenu une note moyenne égale ou supérieur à C+, leur ouvrant les portes de l'enseignement supérieur. Sur ces 147 000 étudiants, 70 % ont reçu une bourse du gouvernement pour aller à l'université. Selon la Commission de l'enseignement supérieur (*Commission for University Education,* CUE), si la tendance se poursuit, **1 000 000 d'étudiants sont attendus sur les bancs des universités à horizon 2020.** Depuis 2012, les universités, qui ont de plus en plus de mal à faire face à cet afflux massif d'étudiants, proposent une à deux rentrées universitaires en plus de la rentrée traditionnelle.

Cette tendance n'est pas sans poser de problèmes en termes de capacités humaines et infrastructurelles à délivrer des enseignements de qualité : accueillir un million d'étudiants en 2020 suppose un énorme investissement dans les infrastructures d'enseignement et de recherche, ainsi que dans les ressources humaines (en 2015 seuls 30 % des effectifs enseignants sont titulaires d'un doctorat). Si les universités détiennent en grande majorité un parc foncier important, et si elles s'appuient sur un bilan financier positif (grâce aux contributions des étudiants non boursiers), des soutiens financiers supplémentaires seront nécessaires pour atteindre ce niveau d'investissement.

2. Organisation des études au Kenya

L'éducation est une priorité au Kenya. La politique éducative menée par le gouvernement depuis 10 ans, notamment la gratuité de l'enseignement primaire, mais aussi le système de bourses basé sur le mérite pour les meilleurs étudiants du secondaire, a fait émerger **un pôle d'écoles secondaires publiques réputées pour former des élèves brillants dans toutes les disciplines.**

Depuis 1985, le système scolaire est organisé en 8 années d'enseignement primaire (de *Standard 1* à *Standard 8)*, validé par le Certificat d'études primaires du Kenya (*Kenya Certificate of Primary Education* – KCPE). Les élèves sont évalués dans 5 matières principales : Kiswahili, Anglais, Science et Agriculture, Mathématiques et Études sociales. Au niveau secondaire, les élèves suivent 4 années d'études (de *Form 1* à *Form 4)*, sanctionnées par le Certificat d'études secondaires du Kenya (*Kenya Certificate of Secondary Education* – KCSE). En 2015, 937 467 élèves ont présenté le KCPE (début octobre), tandis que 525 802 étaient inscrits au KCSE (début novembre). Seuls les candidats admis au KCSE avec un niveau minimum de C+ sont autorisés à s'inscrire à l'université, les autres sont alors orientés vers l'enseignement professionnel.

Il existe toutefois des exceptions : certaines universités privées, souhaitant devenir des centres d'excellence, limitent les possibilités d'admission aux meilleurs étudiants (note moyenne équivalente à B). Deux universités techniques (anciens instituts supérieurs techniques) permettent aux étudiants diplômés du secondaire avec un C ou un C- de rejoindre leurs rangs.

L'inscription à l'université

La procédure d'inscription à l'université est coordonnée par le **Service central kényan de placement** pour les universités (*Kany Universities and Colleges Central Placement Service,* KUCCPS). La sélection des étudiants est réalisée en fonction de leur classement au KCSE et des disponibilités dans les différentes universités. Les étudiants les plus méritants reçoivent une bourse ou un prêt du gouvernement, attribués par le Bureau des prêts pour l'enseignement supérieur (*Higher Education Loans Board,* HELB), couvrant les frais d'inscription à l'université, le logement ainsi que des frais de vie. Face à l'augmentation rapide du nombre d'étudiants, le gouvernement recherche activement des partenaires pour proposer de nouveaux modèles de financement de ce système de prêt ou de bourse.

Les niveaux de diplômes

Les universités publiques et privées ont une offre de cours et de diplômes variée :

- *Bridging courses :* permettent aux étudiants de se remettre à niveau dans certaines matières ;
- Certificats et diplômes : 1 à 3 ans d'études, ils peuvent être comparés aux diplômes universitaires, et sont très prisés par les étudiants, car moins chers qu'un diplôme de *Bachelor ;*
- *Bachelor Degree with Honours :* 4 ans d'études ;
- Master : entre 1 an et demi et 3 ans d'études ;
- Doctorat : minimum 3 ans d'études.

Les *Technical Universities of Kenya* et *Mombasa* (anciennes institutions d'enseignement technique) offrent des certificats, diplômes (équivalents des CAP/BEP, bac professionnels), des « diplômes supérieurs » *(Higher Diploma),* passerelles vers les *Bachelor of Technology* (diplôme de technicien supérieur/Licence professionnelle). Depuis la réforme de 2012 qui les ont érigées au rang d'universités, elles peuvent proposer des Masters (2 à 3 ans d'études) et des Doctorats (minimum 3 ans d'études).

Le Kenya accueille environ 80 écoles internationales proposant des programmes anglais, américains, ou le baccalauréat international. **L'enseignement à distance** est proposé dans la plupart des universités publiques et privées.

La diversité et la qualité de l'offre de formation supérieure dépendent de l'ancienneté et des choix stratégiques faits par les universités (vocation généraliste vs. spécialisation).

La bibliothèque universitaire (qui accueille l'un des 22 centres de ressources kényans pour le Français), à Masinde Muliro University of Science and Technology, Kakamega.

L'offre de formations universitaires kényane

Les **sciences humaines et sociales,** disciplines les moins coûteuses et enseignées depuis plusieurs décennies dans les universités les plus anciennes, attirent un très grand nombre d'étudiants. Elles sont inscrites aux programmes de quasiment toutes les universités kényanes, publiques et privées.

Les **sciences de l'éducation**, enseignées dans de très nombreuses universités, attirent également énormément d'étudiants avec pour objectif d'améliorer les qualifications des enseignants du primaire et du secondaire (niveau de connaissance et pédagogie en ayant recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et aux outils de l'enseignement à distance).

Les **sciences agronomiques et vétérinaires** sont, au regard de la population active et des secteurs économiques kényans, des secteurs prioritaires en matière de formation.

Les **études médicales et paramédicales** figurent parmi les priorités du gouvernement en matière d'enseignement.

La **formation médicale** (minimum 5 ans d'études) délivre un diplôme de 1er cycle universitaire médical. L'étudiant doit ensuite réaliser un stage de 12 mois dans un hôpital, avant de demander une accréditation auprès du Bureau des praticiens de santé et dentistes du Kenya (*Kenya Medical Practicioners and Dentists Board* – KMPDB). L'admission en 1ère année de médecine est basée sur les performances de l'étudiant lors du KCSE (pas de concours). Le Kenya compte seulement 3 956 docteurs, contre 83 442 préconisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'offre de formation la plus aboutie est proposée par l'Université de Nairobi (en lien avec le Centre Hospitalier Universitaire *Kenyatta National Hospital)* et l'Université Moi.

Les **sciences environnementales** (et tout ce qui est lié à la gestion des ressources naturelles et à la protection de la biodiversité) sont relativement nouvelles dans les universités kényanes. L'Université Kenyatta est réputée pour son école de sciences environnementales. Les Musées Nationaux du Kenya sont l'institution de recherche experte en ce domaine. Face à la nouvelle concurrence venue des universités, ils ont décidé de mettre en place un institut de formation de techniciens du patrimoine naturel et culturel (à Mombasa). De plus en plus d'universités initient des écoles environnementales et de gestion des ressources naturelles.

Le gouvernement kényan s'est donné pour objectif de former 10 000 ingénieurs supplémentaires d'ici à 2030. À ce jour, très peu d'étudiants poursuivent cette voie notamment à cause du coût relativement élevé.

Les *Technical University of Kenya* (TUK) et *Technical University of Mombasa* (TUM) proposent de très nombreuses **formations de techniciens et techniciens supérieurs,** avec l'objectif de réduire le fossé entre les ingénieurs (conceptualisation, innovation, design de nouveaux objets et systèmes) et les techniciens (production d'objets et de systèmes).

L'entrée principale de l'Université technique de Mombasa.

PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur kényan

1. Politique d'attractivité des étudiants internationaux au Kenya

Absentes de la plupart des classements internationaux prestigieux, les universités kényanes souffrent d'un manque de visibilité sur la scène internationale. Seules l'Université de Nairobi, l'Université Moi et l'Université Kenyatta parviennent à se hisser respectivement aux 18e, 39e et 40e rangs des meilleures universités africaines (Webometrics, 2015), derrière les universités sud-africaines, égyptiennes et ougandaises (l'Université de Makerere, demeure la 1ère grande université est-africaine).

La faible attractivité des universités kényanes peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- nombre réduit d'enseignants (par rapport au nombre croissant d'étudiants) ;
- faible développement des activités de recherche et publications au détriment de la visibilité scientifique de leur université (causé par un manque de temps) ;
- coût relativement élevé des frais d'inscription à l'université par rapport aux pays voisins est-africains ;
- absence de politique claire pour renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur.

Malgré ce constat, on peut citer quelques exemples réussis en faveur de l'accueil d'étudiants étrangers, notamment africains, au Kenya :

- le **programme d'Université Pan Africaine,** coordonné par l'Union africaine, a permis à la *Jomo Kenyatta University of Agriculture and Technology* (JKUAT) de monter l'Institut des sciences de base, de la technologie et de l'innovation, qui accueille des étudiants de tout le continent ;
- les **universités privées soutenues par des réseaux d'églises** très bien ancrés dans les différents pays voisins accueillent des étudiants de toute la zone d'Afrique de l'Est *(Catholic University of Eastern Africa, Strathmore University) ;*
- l'**Université Kenyatta** a mis en place, avec certaines de ses pairs est-africaines, un programme d'échange d'étudiants original (exemption des frais d'inscription, échange de logements).

Enfin, **la plupart des principales universités kényanes accueillent, chaque année, des étudiants en programme court,** pour la plupart venus de pays anglo-saxons (États-Unis, Grande-Bretagne, Australie), des enseignants-chercheurs pour des missions d'enseignement et de recherche (Allemagne, Japon).

Plusieurs étudiants, enseignants et chercheurs français ont réalisé et apprécié des séjours d'études ou de recherche, notamment à Nairobi et Mombasa.

Le campus de la Kenya Methodist University à Meru.

2. La mobilité des étudiants kényans dans le monde

La mobilité estudiantine sortante au Kenya

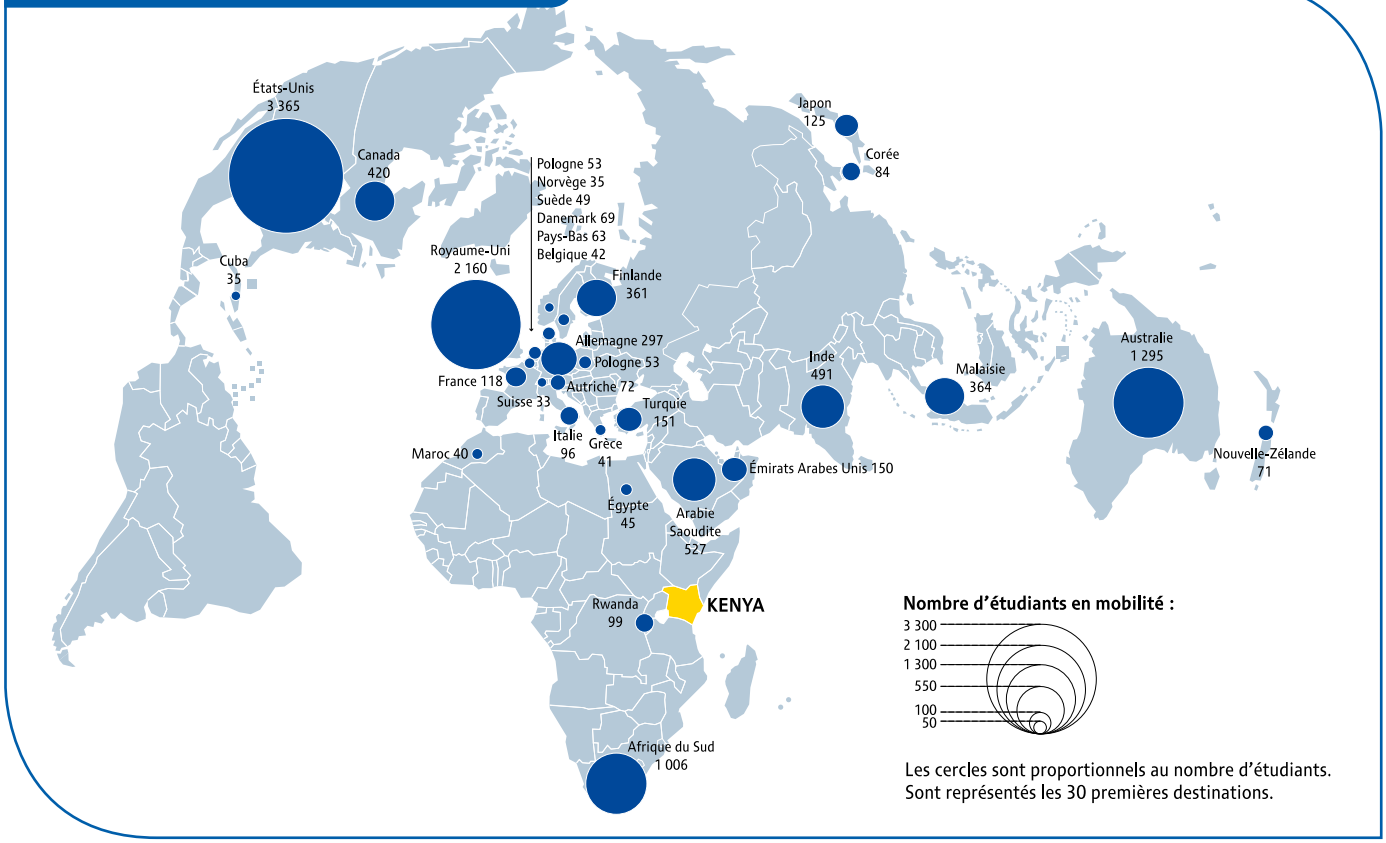

Source : UNESCO, données 2013

Principaux pays d'accueil des étudiants kényans en 2009 et 2013

Pays de destination	2009	2013	Évolution
1- États-Unis	5 780	3 365	- 41,8 %
2- Royaume-Uni	2 394	2 160	- 9,8 %
3- Australie	1 426	1 295	- 9,2 %
4- Afrique du Sud	1 803	1 006	- 44,2 %
5- Arabie Saoudite	88	527	498,9 %
6- Inde	406	491	20,9 %
7- Canada	381	420	10,2 %
8- Malaisie	618	364	- 41,1 %
9- Finlande	347	361	4,0 %
10- Allemagne	297	297	0,0 %
14- France	**200**	**118**	**- 41,0 %**
Total	**13 015**	**12 132**	**- 6,8 %**

Source : UNESCO

Globalement, la mobilité des étudiants kényans dans le monde est en diminution de près de 7 %. Elle baisse fortement dans les principaux pays d'accueil que sont traditionnellement les États-Unis (- 41,8 %), le Royaume-Uni (- 9,8 %), l'Australie (- 9,2 %) et l'Afrique du Sud (- 44,2 %). Ils concentrent cependant encore à eux-seuls près de 65 % des effectifs kényans en mobilité en 2013.

Ces dernières années ont également vu évoluer la mobilité en faveur des nouveaux pays comme l'Arabie Saoudite (qui devient le 5e pays d'accueil étudiants kényans en 2013).

Les pays européens (hors Royaume-Uni) sont peu représentés. L'Allemagne reçoit 297 étudiants kényans par an, tandis que la France, 9e pays d'accueil en 2009, recule de plus de 40 % à la 14e place en 2013 avec 118 étudiants.

3. Les dispositifs d'attractivité des étudiants kényans dans les principaux pays d'accueil

Une tradition de mobilité vers les pays anglophones

Le Kenya étant un pays anglophone, les étudiants en mobilité tendent à privilégier les pays où les études se déroulent en anglais. Cet attrait est renforcé par la présence d'écoles internationales qui sensibilisent très tôt les élèves à la question de la mobilité internationale à prévoir au moment du passage dans l'enseignement supérieur.

En outre, le Kenya abrite une forte **diaspora indo-pakistanaise**[1] qui constitue un réservoir très important d'étudiants pour les universités anglophones. Ainsi, beaucoup d'écoles confessionnelles indiennes coexistent à Nairobi et envoient systématiquement leurs élèves étudier au Royaume-Uni.

Les bourses et aides financières

États-Unis
3 365
étudiants kényans en 2013, 27,8 % du total
(Source : UNESCO)

Les universités américaines disposent la plupart du temps de leur propre offre de bourses (réduction des frais d'inscription) attribuées sur des critères d'excellence. L'ambassade des États-Unis ne finance pas de bourses, la plupart des aides financières sont proposées par les universités ou fondations privées. On dénombre ainsi 733 bourses accessibles aux étudiants internationaux pour étudier aux États-Unis.

Royaume-Uni
2 160
étudiants kényans en 2013, 17,8 % du total
(Source : UNESCO)

Le Royaume-Uni offre des bourses attribuées sur des critères d'excellence, financées par des acteurs privés[2]. Quelques bourses sont cependant financées par le Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth britannique[3].

L'Australie dispose d'un système de bourses financé sur fonds publics qui est spécifiquement destiné aux ressortissants kényans, et ce depuis 1988. Des appels d'offre pour les *Australia Awards Scholarships* et *Australia Awards Africa Short Courses* sont ouverts chaque année et des rencontres alumni sont organisées à Nairobi.

L'Afrique du Sud comme nouvelle destination, s'explique notamment par la proximité géographique pour un coût d'études de 12 000 euros par an, plus abordable que le coût des études aux États-Unis. À cela s'ajoutent les programmes de bourses proposés par les universités, sur le modèle britannique ou nord-américain.

Australie
1 295
étudiants kényans en 2013, 10,7 % du total
(Source : UNESCO)

L'attractivité de nouveaux pays

Avec 527 étudiants reçus 2013, l'Arabie Saoudite est devenue un des principaux pays d'accueil de la mobilité kényane.

L'Arabie Saoudite propose différents types de bourses, dont une attribuée sur des critères confessionnels[4] (aux étudiants musulmans) sur financement de la Banque de Développement Islamique, dont elle est actionnaire majoritaire.

Arabie Saoudite
527
étudiants kényans en 2013, 4,3 % du total
(Source : UNESCO)

L'Allemagne

L'**Allemagne** est représentée au Kenya depuis plus de 40 ans par le bureau régional du DAAD[5] qui couvre les pays d'Afrique de l'Est. Très actif dans la région, le DAAD organise de nombreuses actions de promotion : *open days* dans des institutions locales, déplacements dans les différentes régions du Kenya pour présenter les études supérieures en Allemagne et les possibilités de financement, et animation d'un réseau alumni dynamique qui compte environ 600 membres.

Depuis 2015 et grâce à l'apport de fonds supplémentaires du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, le DAAD offre jusqu'à 300 bourses de niveaux Master et Doctorat aux étudiants kényans qui souhaitent étudier en Allemagne.

Allemagne
297
étudiants kényans en 2013, 2,5 % du total
(Source : UNESCO)

1- La population d'origine indo-pakistanaise est évaluée à environ 100 000 personnes au Kenya et se concentre principalement dans les grands centres urbains du pays. Michel Adam, « Les minorités d'origine indo-pakistanaise au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda », Transcontinentales, 2010.
2- C'est le cas notamment d'entreprises spécialisées dans l'extraction pétrolière. On peut citer à titre d'exemple les Bourses Tullow qui s'adressent ainsi aux étudiants africains qui souhaitent poursuivre un cursus relatif aux métiers liés à l'extraction pétrolière et gazière.
3- Il s'agit des bourses *Chevenning*. Elles ciblent principalement les personnalités d'avenir.
4- Cette stratégie s'appuie sur un programme intitulé « *Scholarship program for Muslim communities in Non-member countries* ».
5- *Deutscher Akademischer Austauschdienst* ou Office allemand d'échanges universitaires.

PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France

1. La francophonie et le réseau de coopération

L'enseignement du français au niveau secondaire

Trois langues étrangères sont proposées à partir du cycle secondaire, le français, l'allemand et l'arabe. Il s'agit d'une matière optionnelle que les élèves peuvent choisir d'étudier pendant deux ou quatre ans et présenter s'ils le souhaitent à l'examen de fin d'études secondaires. Si le **français demeure la première langue étrangère enseignée,** elle est concurrencée par d'autres options proposées, notamment le commerce. Cependant, le français reste une langue importante, comme l'atteste le fait que les 20 meilleures écoles nationales proposent systématiquement le français.

L'enseignement du français au niveau supérieur

Les universités kényanes forment désormais un nombre important de professeurs de français, et ce jusqu'au niveau Master, ce qui témoigne de la qualité des formations proposées. Une offre de français sur objectifs spécifiques est proposée par les TVET[1] (enseignement professionnel), notamment dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie.

Soulignons que l'Université Kenyatta et *Masinde Muliro University of Science and Technology* sont désormais affiliées à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Cette affiliation permet d'accéder à des ressources et des formations supplémentaires pour le personnel dans le cadre du programme de « Campus francophones » de l'AUF.

Les moyens alloués au renforcement du français au Kenya et en Afrique de l'Est

Le Kenya a bénéficié d'un Fonds Social Prioritaire (FSP) 2007/47, « appui au développement du français au Kenya » de 2007 à 2012. Ce projet a permis de renforcer considérablement la formation linguistique et méthodologique des professeurs de français. Il a par ailleurs amélioré l'offre universitaire puisque certaines universités offrent désormais des cursus d'apprentissage du français en Bachelor et en Master. Un deuxième FSP 2014-4 « appui au français dans l'intégration Est-africaine et à l'Union africaine » est actuellement en cours au Kenya. Il vise notamment à harmoniser les programmes d'enseignement du français dans la communauté Est-africaine.

2. Un maillage territorial important

Les Centres de Ressource Kényans pour le français (CRKF)

Dans le cadre du premier FSP alloué au Kenya, des centres de ressources ont étés financés et installés dans des établissements secondaires (12) et universités (8) (voir carte en 4e page de couverture). Ces centres ont pour vocation d'appuyer l'enseignement du français au Kenya et de faciliter l'accès à la langue et aux cultures francophones. Ils constituent un élément important de la coopération franco-kényane en faveur du français.

Les instituts de recherche

La France soutient un réseau performant d'organismes de recherche au Kenya, opérant dans le cadre d'un **accord de coopération technique** renouvelé avec le gouvernement kényan en 2014.

1- *Technical and Vocational Education and Training*

Trois instituts de recherche sont présents à Nairobi:

- l'Institut français de recherche en Afrique (IFRA Nairobi : www.ifra-nairobi.net) forme, avec les trois autres IFRE d'Afrique, l'unité de services et de recherches n°3 336 du CNRS. Les domaines de spécialisation de l'IFRA Nairobi sont les sciences humaines et sociales (histoire, sciences politiques, sciences économiques, sociologie, archéologie, paléontologie, géographie etc.) ;
- l'Institut de recherche pour le développement (IRD : www.ird.fr) conduit de nombreux programmes de recherche pluridisciplinaires en partenariat avec des centres de recherche internationaux et kényans en entomologie, histoire, biomathématiques, gemmologie, géologie, études des changements climatiques, protection de la biodiversité ;
- le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad : www.afrique-orientale-australe.cirad.fr) travaille en partenariat avec des centres de recherche internationaux et des universités locales, sur des problématiques d'agro-écologie et de luttes contre les ravageurs (café, horticulture etc.).

© IRD, Stéphanie Duvail.

Les trois instituts emploient une quinzaine de chercheurs affectés à temps plein auprès d'organisations nationales ou internationales. Ils accueillent plus de 100 chercheurs par an pour des missions de courte et moyenne durée, ainsi que des étudiants réalisant leurs enquêtes de terrain. Tous partagent les objectifs de :

- construire des partenariats scientifiques pour le développement social et économique : plus de 80 programmes de recherche franco-kényans ont été conduits depuis 2009 ;
- former des étudiants et jeunes chercheurs kényans et français à la recherche : encadrement de Master ou de Doctorat, bourses de terrain, cycles cours de formation méthodologique, appui à la publication ;
- divulguer une culture scientifique au plus grand nombre : animation de clubs sciences, de conférences scientifiques dans les lycées et universités, de cafés scientifiques et d'expositions dans les Alliances françaises.

Salle d'exposition à l'Alliance Française de Nairobi.

3. Campus France au Kenya

Créé en 2011, l'Espace Campus France Kenya est hébergé par l'Alliance française de Nairobi. Très sollicité par de jeunes kényans intéressés par l'offre française en matière d'enseignement supérieur, l'Espace reçoit chaque année la visite de milliers de personnes.

Les **principales activités** menées par l'Espace Campus France au Kenya peuvent être regroupées en plusieurs catégories :

- veille sur l'offre française d'enseignement supérieur (programmes en anglais et de bourses d'études) ;
- accueil, orientation et conseil aux étudiants tout au long de l'année dans le cadre de la préparation de leur séjour d'études ;
- organisation d'un à deux forums sur l'enseignement supérieur français par an à l'Alliance française de Nairobi, en partenariat avec les instituts de recherche (promotion des études doctorales) et Business France (qui mobilise les entreprises françaises basées au Kenya) ;
- organisation de tournées de recrutement pour les grandes écoles et universités souhaitant recruter des étudiants en 1er cycle universitaire (lycées kényans et écoles internationales) ;
- organisation de tournées de promotion de l'enseignement supérieur français dans les lycées et universités ;
- promotion de l'offre de formation continue proposée par les grandes écoles et les universités auprès des entreprises, agences et ministères.

L'Espace Campus France à Nairobi.

Les **partenaires** de l'Espace Campus France au Kenya :

- le réseau des Alliances françaises au Kenya (Nairobi, Mombasa, Eldoret, Kisumu) apporte une aide précieuse pour le relai d'informations ;
- le bureau régional de Business France mobilise les entreprises françaises et kényanes souhaitant s'associer aux actions de promotion de l'enseignement supérieur au Kenya (forum, bourses, stages, recrutement etc.) ;
- les instituts de recherche français pour la promotion de la recherche et des études doctorales ;
- le lycée français Denis Diderot de Nairobi associé aux forums et tournées de recrutement des institutions françaises d'enseignement supérieur ;
- QS[1] : participation aux salons annuels (MBA et Masters) ;
- l'association des anciens étudiants kényans de France (AFRAKEN), créée en 2011, regroupe environ 150 alumni. Elle coordonne :
  - l'organisation d'une assemblée générale annuelle, en août, qui permet aux nouveaux partants de rencontrer les anciens et d'échanger des informations pratiques sur la vie en France ;
  - l'offre de services aux membres : relai d'informations (offres de stage, d'emplois, de bourses, de financement pour la recherche et l'enseignement supérieur), activités (sorties, cafés scientifiques, séminaires de recherche) ;
  - la participation des membres aux différentes activités de promotion gérées par l'Espace Campus France.
- Mise en place du site internet local France Alumni en partenariat avec le bureau local de Business France et l'association des anciens étudiants kényans de France.

Visite d'une délégation d'universitaires kényans

Une délégation universitaire kényane emmenée par la Professeur Collette Suda, Secrétaire d'État pour la Science et la Technologie, s'est rendue dans les locaux de Campus France à Paris en septembre 2015. Avec la création de l'Espace Campus France à Nairobi, des activités régulières de promotion ont été mises en œuvre pour monter de nouveaux partenariats et attirer davantage d'étudiants kényans en France.

Une journée Kenya en France est prévue en mars 2016, suivie de Rencontres universitaires franco-kényanes au Kenya en octobre 2016. La question de l'équivalence des diplômes sera abordée au cours de ces deux évènements.

Visite d'une délégation du Ministère de l'Éducation, des Sciences et des Technologies et de la Commission nationale des sciences, technologies et innovation dans les locaux de Campus France en septembre 2015.

1- QS *(Quacquarelli Symonds)* est une société d'origine britannique fondée en 1990, et qui se définit comme le plus grand réseau mondial d'information et de conseil autour de thèmes liés à l'éducation supérieure et aux parcours professionnels. QS est actif dans 50 pays, il publie chaque année un classement international des universités et organise des forums sur l'éducation et l'enseignement supérieur à travers le monde.

4. Les étudiants kényans en mobilité en France (2014-2015)

D'après le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), on comptait 138 étudiants kényans en France dont 93 (67,4 %) inscrits à l'université en 2014/2015.

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2010

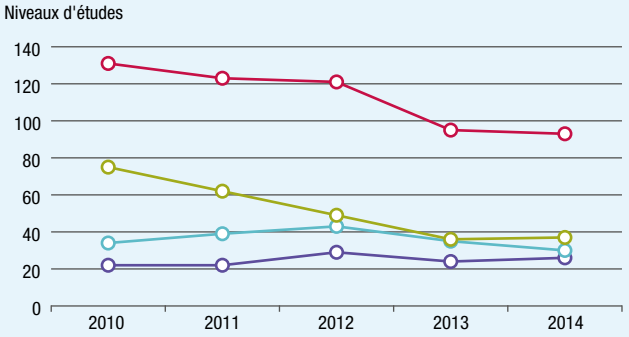

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2010-2014
Niveau L	75	62	49	36	37	- 50,7 %
Niveau M	34	39	43	35	30	- 11,8 %
Niveau D	22	22	29	24	26	18,2 %
Total	131	123	121	95	93	- 29,0 %

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Évolution du nombre de visas pour études délivrés entre 2010 et 2014

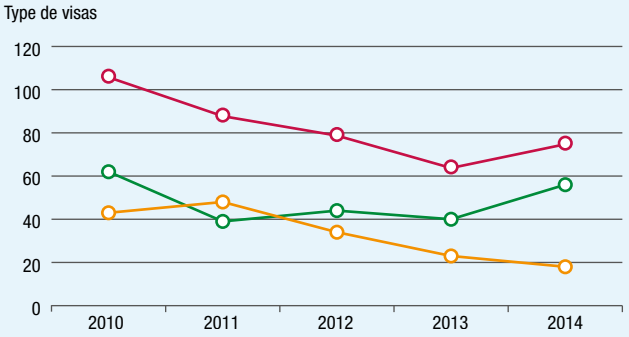

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2010-2014
Visas court séjour	43	48	34	23	18	- 58,1 %
Visas > à 3 mois	62	39	44	40	56	- 9,7 %
Total	105	87	78	63	74	- 29,5 %

Source : Ministère de l'Intérieur

Répartition par niveau en 2014-2015

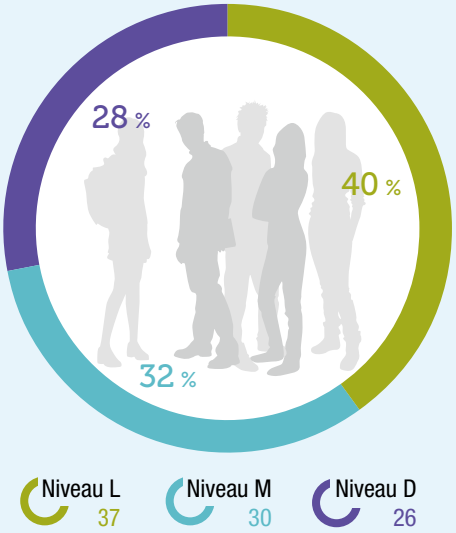

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / MENESR-DEPP

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2014-2015

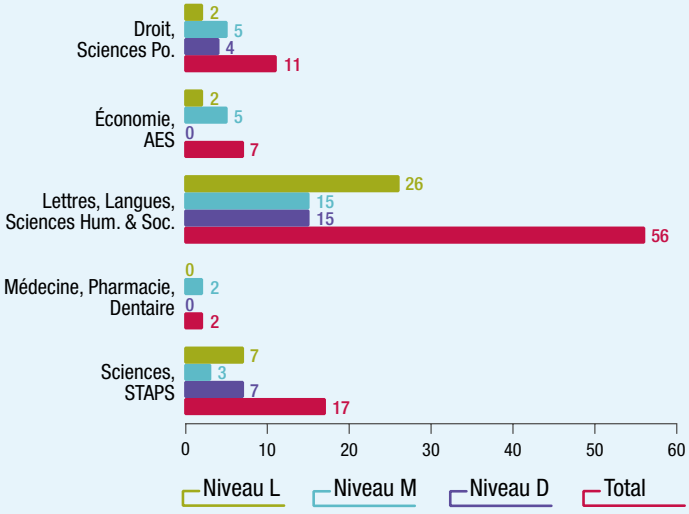

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / MENESR-DEPP

Selon le MENESR, le nombre d'étudiants kényans en France est en baisse depuis 2010, surtout au niveau de la Licence. Les étudiants tendent à privilégier de plus en plus une mobilité aux niveaux Master (40 %) et Doctorat (32 %).

Les étudiants kényans inscrits à l'université en France se retrouvent principalement dans les filières des Lettres et Langues, Sciences Humaines et Sociales (60 %).

Campus France en images

L'Espace Campus France à Nairobi.

Échange entre une Alumni de Sciences Po et des candidats au départ.

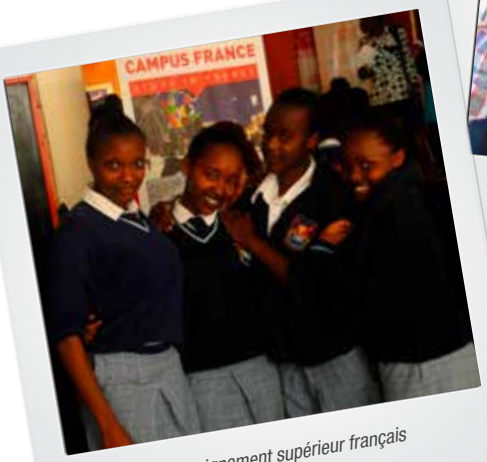

2e forum de l'enseignement supérieur français à Nairobi (septembre 2015).

L'Espace Campus France à Nairobi.

Mylene Shiroko, ancienne étudiante à l'ENS lors de la journée de la Francophonie (mars 2013).

Témoignage

Victor MOSES

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

J'étais à la recherche d'un établissement qui me donnerait une formation efficace en modélisation des systèmes complexes, et j'ai trouvé l'UPMC à l'Université Paris 6 dans le cadre du programme doctoral international (PDI-MSC). J'ai ainsi eu l'occasion de travailler en collaboration avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) qui a de nombreux partenaires au Kenya.

Comment s'est passé votre séjour d'études ?

J'ai apprécié mon séjour à Paris et j'ai visité d'autres villes comme Lyon, où j'ai rencontré des chercheurs intéressants.

Quels sont vos projets professionnels pour l'avenir ?

J'aimerais continuer à contribuer à la modélisation de la disponibilité des ressources écologiques et de leur utilisation pour un développement durable, en réponse aux réalités extrêmes comme la sécheresse, le changement climatique, et les pressions dues à l'augmentation de la population humaine. Je souhaite également former de jeunes scientifiques aux mesures d'atténuation de ces phénomènes à travers l'utilisation de données scientifiques solides.

Quelles sont, selon vous, les différences entre le système d'enseignement supérieur kényan et français ?

Les établissements français d'enseignement entretiennent des liens étroits avec des laboratoires scientifiques comme l'IRD, qui prennent part à la formation doctorale. Ces modèles ne sont pas courants dans le système universitaire kényan. Cependant, des efforts ont été faits récemment afin de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement et les centres de recherche existants pour la formation.

Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?

La France est un magnifique pays à visiter, Paris est une ville splendide et les gens sont très accueillants. Apprendre le français a été un petit défi à mon arrivée. Le climat en été est vraiment agréable, mais l'hiver est vraiment trop froid pour moi. Les équipes administratives de l'Université et de l'Ambassade ont été très aidantes tout au long de mon séjour.

Vous sentez-vous proche des étudiants français ? Avez-vous pu développer des contacts ?

J'ai de nombreux amis français que j'ai rencontrés lors de mes études à Paris.

Auriez-vous un conseil à donner aux étudiants kényans désireux de venir étudier en France ?

Les universités françaises leur donneront les formations et la visibilité nécessaires.

© IRD, Stéphanie Duvail.

Témoignage

Weru Macharia

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

Ma connaissance de la France et du français avant de m'inscrire à l'Alliance française de Nairobi se limitait à quelques mots de français appris pendant les cours d'histoire à l'école. Avant cela, je pensais que l'on parlait anglais dans tous les pays du monde.

J'ai toujours été fasciné par les gens qui parlaient d'autres langues. Dans notre paroisse, il y avait un curé italien. Lorsqu'il recevait des visiteurs italiens, il les invitait à dire bonjour aux fidèles et le curé faisait traducteur/interprète et cela me fascinait. L'effet déclencheur est venu quelques années après. Un jour je me suis rendu chez le médecin et j'ai rencontré une touriste malade. Celle-ci ne s'exprimait pas en anglais, alors le guide touristique faisait interprète. J'ai été fasciné par le fait que le guide puisse comprendre l'anglais et la langue étrangère. J'ai par la suite décidé d'apprendre le français pour devenir guide touristique.

Un jour mon oncle, guide touristique, m'a pris avec lui pour aller chercher un couple de français à l'aéroport. Avec mon peu de français, je leur ai demandé d'où ils venaient. Ils m'ont répondu Grenoble. Lorsque le moment est venu de choisir une université française, j'ai choisi Grenoble car le couple m'avait dit que c'était une belle ville entourée de montagnes et où l'on pouvait faire du ski ! En même temps, mon professeur de français m'avait fait savoir que l'enseignement supérieur en France ne coûtait pas cher. J'ai saisi l'occasion pour aller étudier en France

Comment s'est passé votre séjour d'études ?

Le séjour s'est bien passé. Étant issu d'une famille modeste, j'ai dû beaucoup lutter pour payer mes études et subsister. Mais je ne regrette rien car j'ai beaucoup appris. J'étais tellement déterminé à sortir du Kenya pour étudier à l'étranger que rien ne pouvait me décourager. C'est cette détermination à réussir qui a fait que j'ai tout aimé de mon séjour.

Quels sont vos projets professionnels pour l'avenir ?

J'espère continuer à me servir non seulement du français mais de tout le savoir et l'expérience que j'ai emmagasinés durant mon séjour de sept ans en France.

Quelles sont, selon vous, les différences entre le système d'enseignement supérieur de votre pays et français ?

Le système français est démocratique, avec des frais de scolarité abordables pour tous et surtout pour les étudiants des pays pauvres ou en voie de développement. C'est aussi un système qui facilite l'accès à l'université au plus grand nombre d'étudiants. Au Kenya, l'enseignement supérieur coûte cher.

En ligne avec la tradition de pensée libre, l'enseignement supérieur en France encourage un esprit critique, les étudiants peuvent s'exprimer sans crainte. Au Kenya, le système est calqué sur le « prof omniscient » et la mémorisation qui tue la pensée libre et critique.

Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?

- Rencontrer des gens venus d'autres pays m'a ouvert l'esprit.
- J'ai appris à me débrouiller. Je n'avais pas de bourse, il fallait donc travailler pour payer mes études, à manger, le loyer, mes déplacements, etc.
- J'ai pu vivre le jazz ! J'ai toujours aimé le jazz mais je n'avais pas l'occasion de voir des concerts. La France m'a fait « vivre » le jazz et la musique du monde !
- Enfin, le Kenya étant un pays anglophone, vivre en France m'a fait vivre une autre façon de voir le monde. Beaucoup de Kényans étudiant dans les pays anglophones n'ont pas cette chance de voir le monde avec les yeux autres que ceux des anglophones, moi, oui.

Les points négatifs :

- Il manquait la culture de l'entreprenariat. Beaucoup d'étudiants français que j'ai rencontrés espéraient se faire embaucher au lieu d'être créateurs d'entreprises.
- La France a un côté nombriliste, malgré tout. Même si l'on exprime cette ouverture à d'autres cultures, il y a cette tendance à la supériorité culturelle.

Quel conseil donneriez-vous aux étudiants de votre pays désireux de venir étudier en France ?

De saisir l'occasion pour aller y étudier. Ils y rencontreront des gens venus de tous les coins du monde. Ils s'y ouvriront les yeux et l'esprit. L'enseignement n'y est pas très cher et de qualité.

PARTIE 4

La coopération universitaire et scientifique et ses perspectives

L'Ambassade de France au Kenya a mis en place **plusieurs outils pour accompagner le renforcement de partenariats existants et contribuer à la création de nouveaux.**

Tous les ans, en novembre, l'Ambassade de France publie, sur son site internet et sur sa page Facebook, un **appel à candidatures pour les bourses du gouvernement français.** Ce programme cible en priorité les enseignants-chercheurs des universités kényanes souhaitant renforcer leurs capacités d'enseignement et de recherche. À titre exceptionnel, il peut également sélectionner des étudiants méritants. Trois types de bourses sont disponibles :

- les bourses doctorales en co-tutelle ou co-direction ;
- les bourses de Master ;
- les bourses pour l'échange d'enseignants (projets de coopération scientifique ou universitaire).

Les **trois Instituts français de recherche basés à Nairobi** (Cirad, IFRA Nairobi-CNRS, IRD), **ont également mis en place un certain nombre de dispositifs** pour accueillir les chercheurs français de passage, les appuyer dans l'obtention d'un permis de recherche ou les mettre en relation avec des universités et centres de recherche locaux (plus d'informations disponibles sur leurs sites internet respectifs).

© IRD, Stéphanie Duvail.

En mai 2015, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENSER) ont signé avec le Ministère kényan de l'Éducation, des Sciences et des Technologies, le second **Partenariat Hubert Curien** en Afrique Sub-saharienne.

Ce PHC Pamoja permet de financer des bourses de mobilité scientifique entre des équipes de recherche française et kényane en favorisant notamment les jeunes chercheurs. Toutes les disciplines sont concernées, avec **une attention particulière pour les sciences et technologies spatiales, les biotechnologies (santé, agriculture, biomathématiques etc.), les sciences et technologies de l'énergie, les sciences informatiques, les sciences environnementales, les sciences humaines et sociales, les sciences de l'ingénieur, l'architecture et le domaine du bâti.** Chaque année, les deux gouvernements publient un appel à propositions conjoint au bénéfice des communautés scientifiques des deux pays. Le soutien financier porte sur la mobilité des chercheurs (transport international et *per diem)*. La participation de jeunes chercheurs est fortement encouragée.

L'Agence Française de Développement (AFD) et le MoEST, en partenariat avec des banques locales en cours d'identification, s'apprêtent à signer un **accord de coopération pour l'ouverture de lignes de crédit concessionnelles qui devraient financer :**

- la **construction de résidences étudiantes ;**
- des **projets d'expansion d'universités :**
  - **secteurs prioritaires :** agriculture, sciences de l'ingénieur, médecine, production et exploitation d'énergie (biogaz, solaire), sciences, technologies, technologies de l'information et de la communication ;
  - **infrastructures :** laboratoires et équipements, parcs industriels et centres d'incubation, technologies de l'information et de la communication incluant des équipements, résidences étudiantes, amphithéâtres, centres hospitaliers universitaires avec une forte dimension sociale, complexes sportifs et de loisirs, campus annexes ;

- **formation :** renforcement des capacités des enseignants (niveau Doctorat), programmes de stages dans les entreprises, programmes d'échanges d'étudiants et de professeurs, recherche etc.).

Le 1er appel à projets devrait être lancé au cours du mois de mai 2016.

Enfin, le **Kenya est éligible à de nombreux appels d'offres dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.** L'Ambassade de France peut appuyer le montage de projets de ce type (Union européenne, Banque Mondiale, Banque africaine de développement etc.) en mettant en relation les institutions kényanes et françaises.

Quasiment tous les outils sont en place pour **atteindre les objectifs de l'Ambassade de France en matière de coopération scientifique et universitaire,** à savoir :

- soutenir les autorités kényanes dans l'amélioration de la qualité du système d'enseignement technique & professionnel et supérieur, en partenariat avec les entreprises et des établissements français intéressés par un développement en Afrique de l'Est ;
- favoriser l'émergence de nouvelles thématiques, équipes de recherche et d'innovations ;
- contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche française au Kenya ;
- attirer davantage d'étudiants kényans en France.

Agenda

Fête de la Francophonie

20 mars 2016, *Kenya School of Monetary Studies,* Nairobi.

La journée permettra aux ambassades francophones, aux entreprises et aux établissements d'enseignement supérieur français de tenir un stand et de proposer leur offre à un public étudiant et lycéen (2 000 personnes attendues).

Journée Kenya
Campus France

Journée Kenya

22 mars 2016, Alliance française de Paris

1ère Journée Pays dédiée au Kenya, co-organisée par l'Agence Campus France et l'Ambassade de France au Kenya. Cette journée aura pour but de mettre en valeur une partie du continent encore méconnue des établissements d'enseignement supérieur français.

Invitation de représentants du MoEST, de la CUE et de TVETA en France

Courant 2016

Forum des grandes écoles

12 mai 2016, Nairobi

Formation Régionale Afrique

Du 13 au 17 juin 2016, Alliance française de Nairobi

Réunion de tous les responsables des bureaux Campus France, des Conseillers de coopération et d'action culturelle et des attachés de coopération scientifique et/ou universitaires à Nairobi.

L'expertise des établissements français dans tous ces domaines jugés prioritaires par le MoEST est indispensable pour une mise en œuvre efficace de toutes ces actions, pour lesquelles des opportunités de financement existent.

Forum des universités

Octobre 2016, Nairobi

Organisation des 1ères rencontres universitaires franco-kényanes (invitation de représentants d'établissements français).

Les Rencontres Campus France

Novembre 2016, Paris

Cet événement constitue un espace de dialogue unique favorisant le développement de l'attractivité de l'enseignement supérieur français à l'étranger.

Pour l'édition 2016 une nouvelle orientation est donnée aux Rencontres Campus France en mettant l'accent sur le continent africain : 20 des 50 pays invités, dont le Kenya, seront africains et une cinquantaine d'universités africaines seront invitées à participer.

© Ninara – Olarro Conservancy, Maasai Mara, Kenya.

Le *Dossier* Kenya est le 30e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contexte(s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directrice de la publication :
Béatrice Khaiat, Directrice générale

Comité éditorial :
Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la Coordination géographique ;
Oumou Diakité, Responsable adjointe du service Afrique ;
Laura Foka, Chargée des Études et des statistiques.

Ayito N'guéma, attachée de coopération scientifique et universitaire ;
Matthieu Renaud, chargé de mission de coopération universitaire et linguistique ;
L'Ambassade de France au Kenya.

Campus France remercie tout particulièrement :
M. Rémi Maréchaux, Ambassadeur de France au Kenya ;
Dr. Fred Okeng'o Matiang'i, Ministre de l'Éducation, des Sciences et des Technologies.

Les étudiants ayant témoigné à propos de leurs études en France :
Dr. Victor Mose, Directeur adjoint et Responsable des services de biostatistiques, African Conservation Center, Amboseli Program ;
M. Weru Macharia, interprète et analyste.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org
Photos et visuels : droits réservés - banque d'images IRD (www.indigo.ird.fr)
Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com
Réalisation : Huitième Jour - Paris
Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France
Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement

Mars 2016
ISSN 2117-8496

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Kenya

Réseau éducatif et culturel français au Kenya

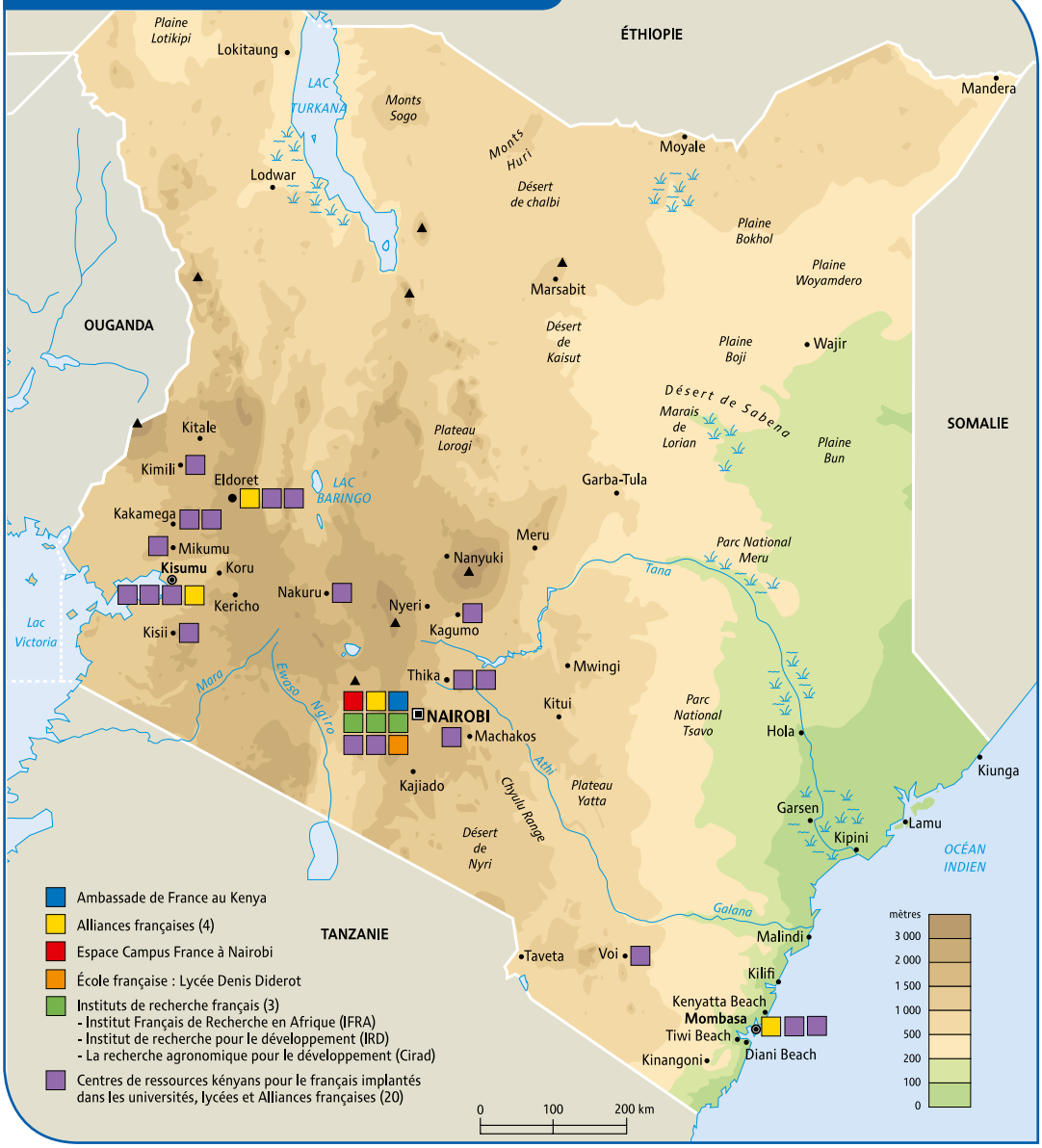

Retrouvez tous les documents sur la mobilité internationale sur le kiosque de Campus France.

Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.
L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.